

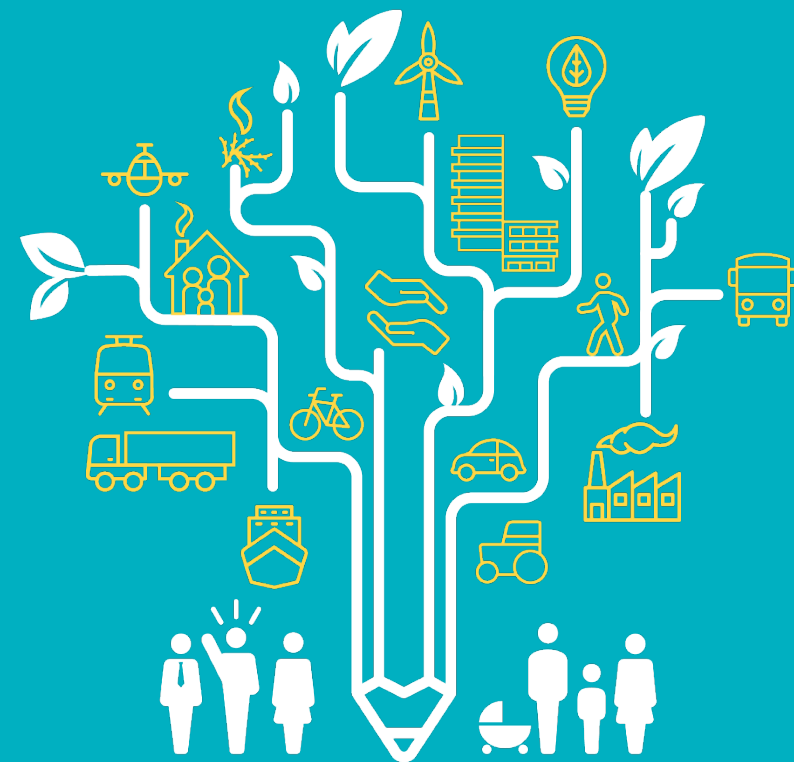
06

PPA

**Plan de
Protection de
l'Atmosphère**

Comité de pilotage de bilan du PPA des Alpes-Maritimes

Le 10 juin 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Introduction



Objectif 2025



Ordre du jour

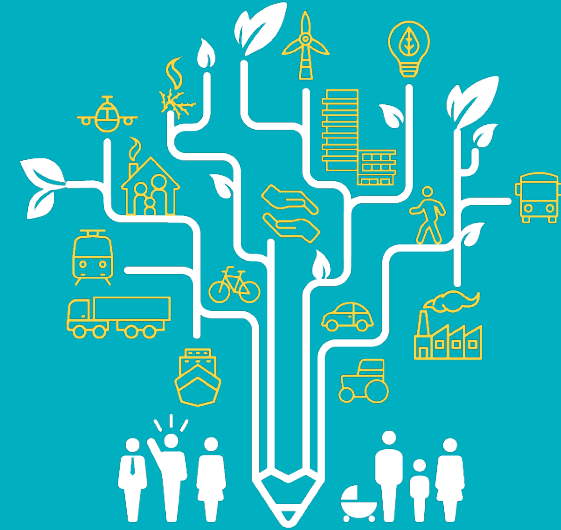
Partie 1 – Bilan de l'étude retour d'expérience

- Etude retour d'expérience sur la gouvernance (PWC)

Partie 2 – Bilan qualité de l'air du PPA06 (AtmoSud)

Partie 3 – Bilan des actions réalisées (DREAL – porteurs)

- Bilan global PPA06
- Interventions porteurs d'actions
 - Transports terrestres : Conseil Départemental 06
 - Energie – mobilité – biomasse : GRDF (gaz naturel)
 - Biomasse : DDTM06 (arrêté brûlage des déchets verts)
 - Mobilisation des acteurs : ADEV (MIQASS)
- Calendrier à venir (DREAL)





Partie 1 : Bilan étude retour d'expérience

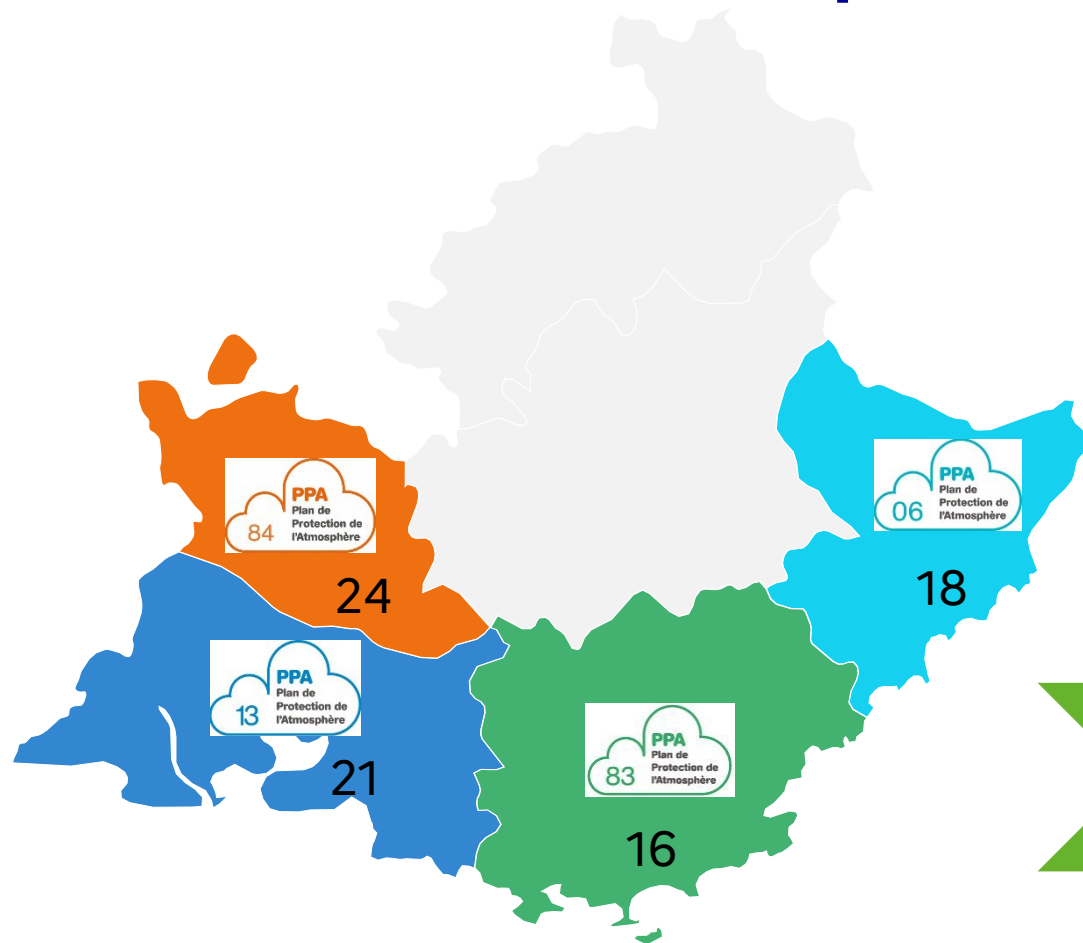

**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

06

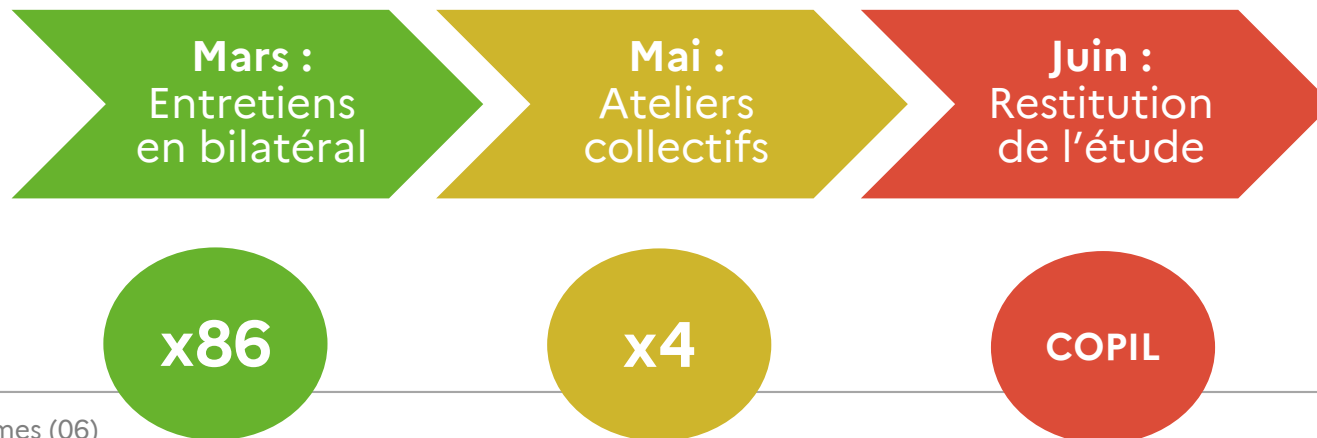
PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère

Introduction : l'étude retour d'expérience des 4 PPA en Provence-Alpes-Côte d'Azur



+ 7 mutualisés

- Etude d'écoute des acteurs impliqués dans les PPA en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Unique en France – initiative DREAL PACA - lien avec le Lab
- Sur les 4 départements comprenant un PPA :
 - Suivi des PPA littoraux
 - Révision du PPA 84
- 2 phases dans l'étude :



Suite de l'étude régionale sur le retour d'expérience des PPA



- ✓ Différents scénarii de gouvernance
- ✓ Prise en compte des spécificités locales
- ✓ Harmonisation du modèle de gouvernance à l'échelle régionale

- Présentation de la nouvelle gouvernance du PPA
 - ✓ Modalités de suivi
 - ✓ Rôles des acteurs
 - ...

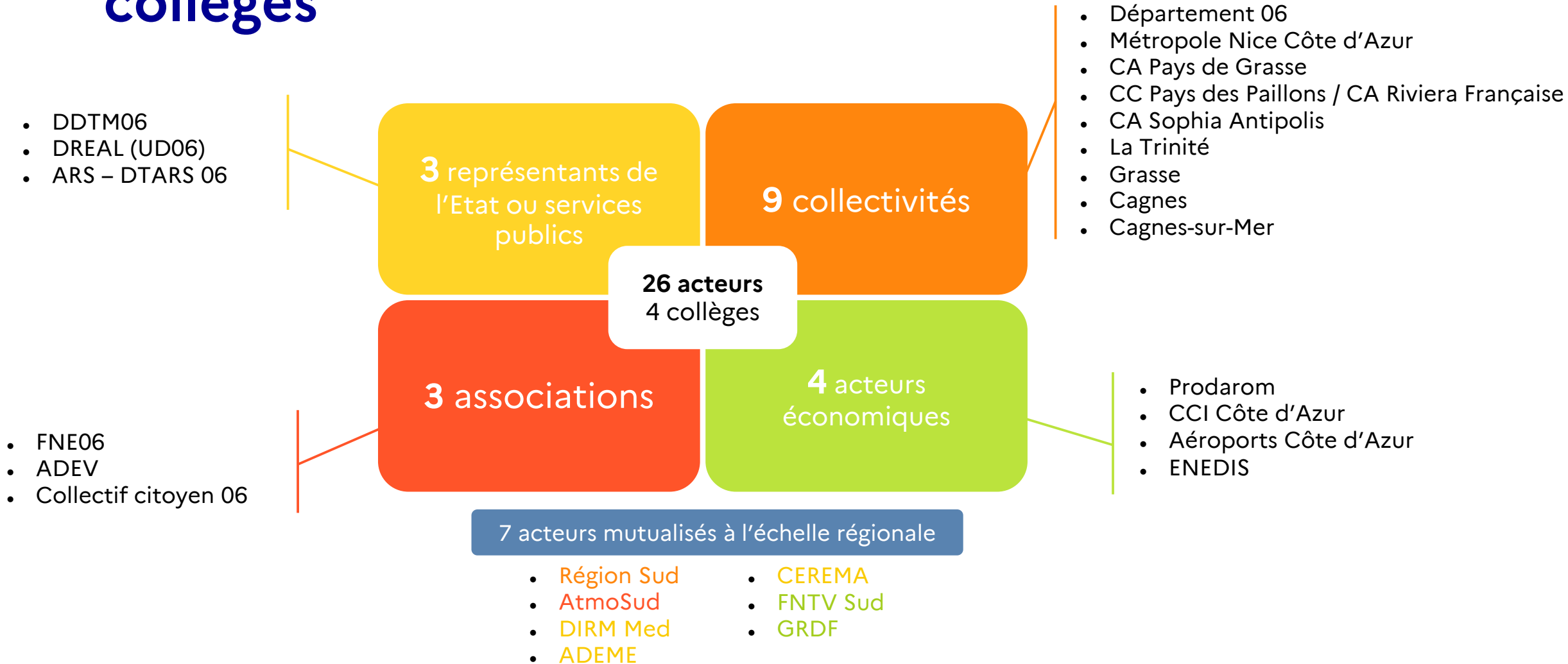
Une première phase d'ateliers bilatéraux pour collecter les avis et constats, puis des ateliers.

7 parties abordées en entretien

1. Répartition des rôles et responsabilités
2. Animation et accompagnement
3. COPIL
4. Articulation avec les autres démarches
5. Suivi – évaluation
6. Implication et engagement des personnes
7. En synthèse

Les 4 ateliers d'avril et mai ont permis, en s'appuyant sur les besoins exprimés en entretien, d'identifier et prioriser les évolutions à apporter à l'animation et la gouvernance des PPA

Structures participantes représentatives des 4 collèges



Sommaire : restitution des ateliers

01 Répartition des rôles et animation

02 COPIL et prise de décision

03 Articulation avec les autres démarches et suivi-évaluation



Synthèse des ateliers : rôles & animation

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Représentation & organisation jusqu'au niveau régional	Kit de présentation & accueil nouveaux arrivants		+	+++	+++
	Site internet / intranet du PPA (contributions, doléances, ressources, indicateurs, suivi, RETEX)	+++	++	+	++
	Mobilisation des élus (sessions « hors les murs », et/ou temps de démocratie participative)	+++			+++
Animation et espaces d'échanges inter-COPIL	COTECH / instances thématiques ou territoriales	+++	+++	+++	+++
Pilotage & conduite de l'ensemble des actions	Porteur ou leader par groupe thématique			+++	++
	Moyens dédiés, (AAP) avec des actions à valeur ajoutée	~	+++	~	++

Synthèse des ateliers : rôles & animation

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoquée à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Diffusion et visibilité du PPA	Plan de communication territorialisé pour les techniciens et le grand public en faisant référence au « label » PPA	+	~	+++	++
<i>Idée spécifique 06</i>	Changer de nom pour mettre en avant le sujet santé, parler d'air et non d'atmosphère	++			
<i>Idée spécifique 06</i>	Actions dans les écoles	++			

Synthèse des ateliers : COPIL

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoquée à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Suivi des actions prioritaires des impacts	Tableau de bord de suivi partagé de l'ensemble des actions	++	~	+++	++
	Présenter systématiquement l'état d'avancement du plan (priorités)	++	++	+	++
	Analyses et interventions (experts) sur le lien action – QA - santé	~	~	+++	++
Continuité, animation et préparation interCOPIL	COTECH / GT opérationnels	+++	+++	+++	++
	Séance de travail (COTECH ou format spécifique) de préparation du COPIL, pour désamorcer les sujets sensibles	+++	++	+	
COPIL propice aux échanges et mobilisation participative	Ouverture des inscriptions à l'ordre du jour et des possibilités d'intervention	++	+++	+	++
	Représentation adaptée aux besoins du COPIL (présence du préfet pour inciter la présence des élus, ciblage des acteurs clés en fonction des thématiques, limitation du nombre de participants)	++	+++	+	++

Synthèse des ateliers : COPIL

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Logistique & accessibilité	Choisir un espace propice aux échanges		+++	++	
	Proposer un COPIL accessible en visio (<i>sous conditions</i>)		+++	++	
Rôle de pilotage de l'instance	Clarifier le rôle du COPIL au-delà du partage d'informations : fixer les priorités, arbitrer sur d'éventuels changements d'objectifs, etc.	++	+		
<i>Idee spécifique 06</i>	Proposer des visites de sites ou d'actions emblématiques	+++			

Synthèse des ateliers : articulation & suivi

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Portée, intégration et plus-value du PPA (VS autres plans)	Cartographier et expliciter les liens de hiérarchie et influence entre le PPA et les autres dispositifs	+	++		++
	Interventions de représentants / ambassadeurs du PPA dans les instances de pilotage d'autres dispositifs et vice-versa			+	++
	Doter le PPA d'un budget de l'Etat	+	+	+++	
	Territorialiser les actions du PPA selon les caractéristiques des zones concernées			++	
Remontées de données	Coconstruire les indicateurs à remonter en lien avec les services fournisseurs, en cohérence avec les données demandées par d'autres dispositifs, et les prioriser	+++	+++		+++

Synthèse des ateliers : articulation & suivi

Niveau de priorisation des évolutions
proposées par les participants en atelier :

+++ Fortement priorisée + Evoquée, non priorisée
++ Modérément priorisée ~ Evoqué à une autre table

ENJEUX	EVOLUTIONS	06	13	83	84
Suivi accessible, compréhensible et lié à la raison d'être du plan	Plateforme en ligne (tableau de bord d'avancement partagé, ressources, espace Questions – Réponses)	+++	+++		++
	Faire le lien entre les indicateurs, les enjeux QA et les conséquences sanitaires, ainsi qu'avec les co-bénéfices (GES, biodiversité, etc.)	+++	++	+++	+++
Effets concrets et visibilité des résultats	Prioriser les actions en fonction des impacts QA	+	~	++	++
	Sensibiliser les services, les élus et le grand public aux enjeux QA et communiquer sur les actions / effets concrets (kit / stratégie de communication)	+++		+	+++
<i>Idée spécifique 06</i>	Mobiliser l'échelon des citoyens (consultations,...)	++			
<i>Idée spécifique 06</i>	Permettre au PPA de faire remonter des actions et changement de pratique au niveau de l'Etat	++			
<i>Idée spécifique 06</i>	Assurer la diffusion, l'essaimage et les remontées de besoins (logique descendante et remontante)	+++			



Partie 2 : Bilan qualité de l'air du PPA 06

AtmoSud
Inspirer un air meilleur

06

PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère

LES OBJECTIFS PPA SONT-ILS TOUS ATTEINTS?

Respecter les valeurs limites réglementaires sur l'ensemble des stations de mesure

→ VL NO₂ = 40 µg/m³/an

→ Atteint: l'ensemble du réseau est sous les VL actuelles depuis 2019



Point de vigilance:

- Il existe encore des zones en dépassement.
- La station trafic Promenade des Anglais ne respectent plus les critères d'implantation réglementaires.

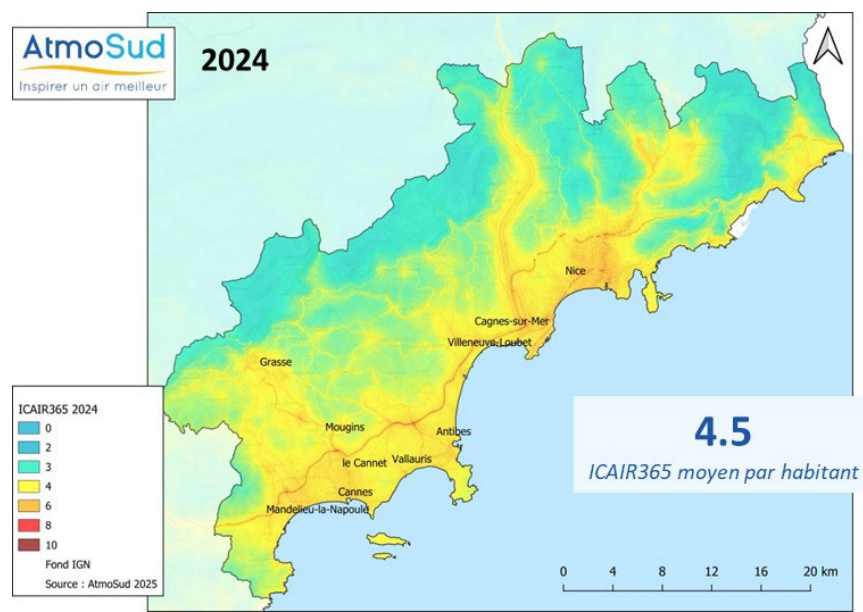
LES OBJECTIFS PPA SONT-ILS TOUS ATTEINTS?

Plus aucun habitant exposé à des dépassements des valeurs limites réglementaires actuelles

→ Non atteint: Moins de 500 habitants sont exposés à des niveaux supérieurs à $40\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle pour le NO_2 en 2024.

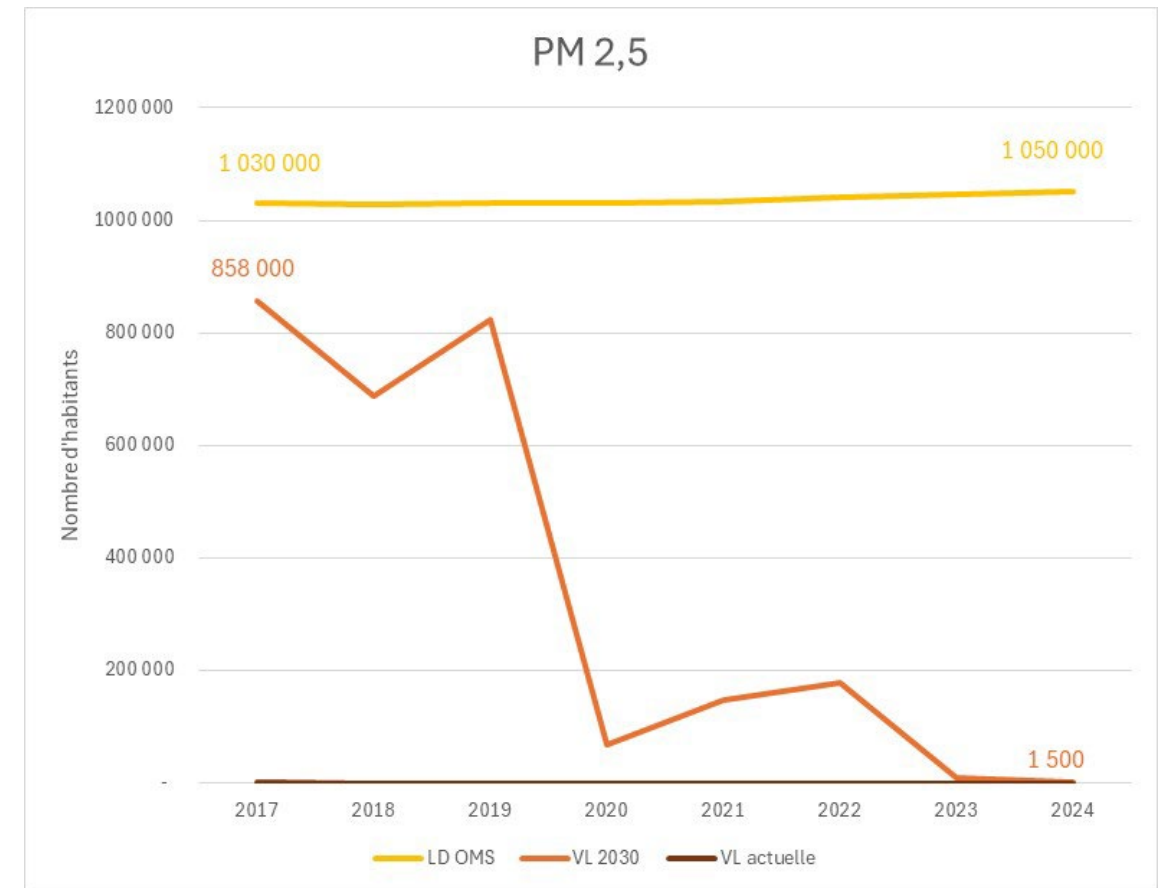
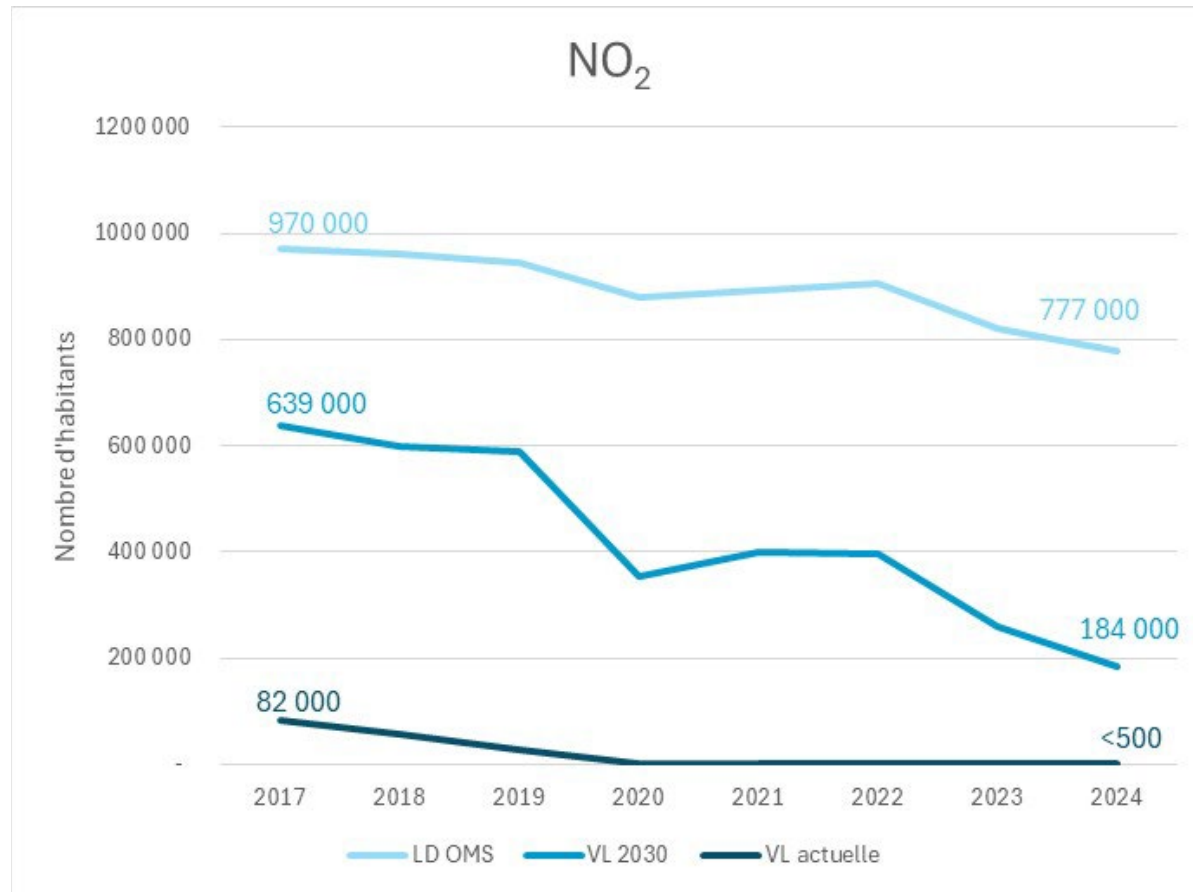
Tendre vers le respect des lignes directrices de l'OMS

→ Bonne dynamique mais encore de nombreux dépassements, aussi bien pour les PM que les NO_x



UNE TENDANCE A LA DIMINUTION DE L'EXPOSITION

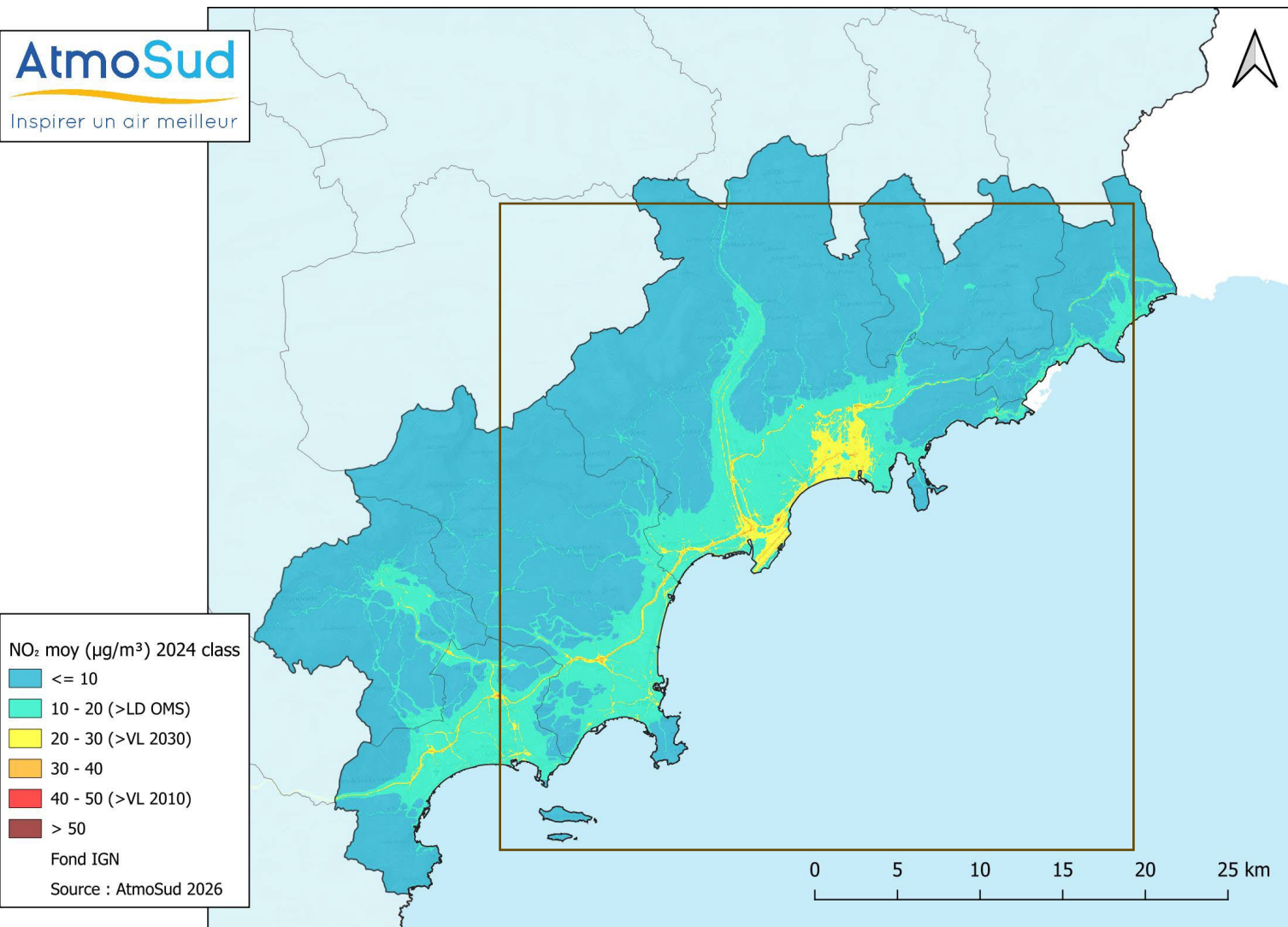
Nombre d'habitants résidents exposés aux dépassements des différents seuils



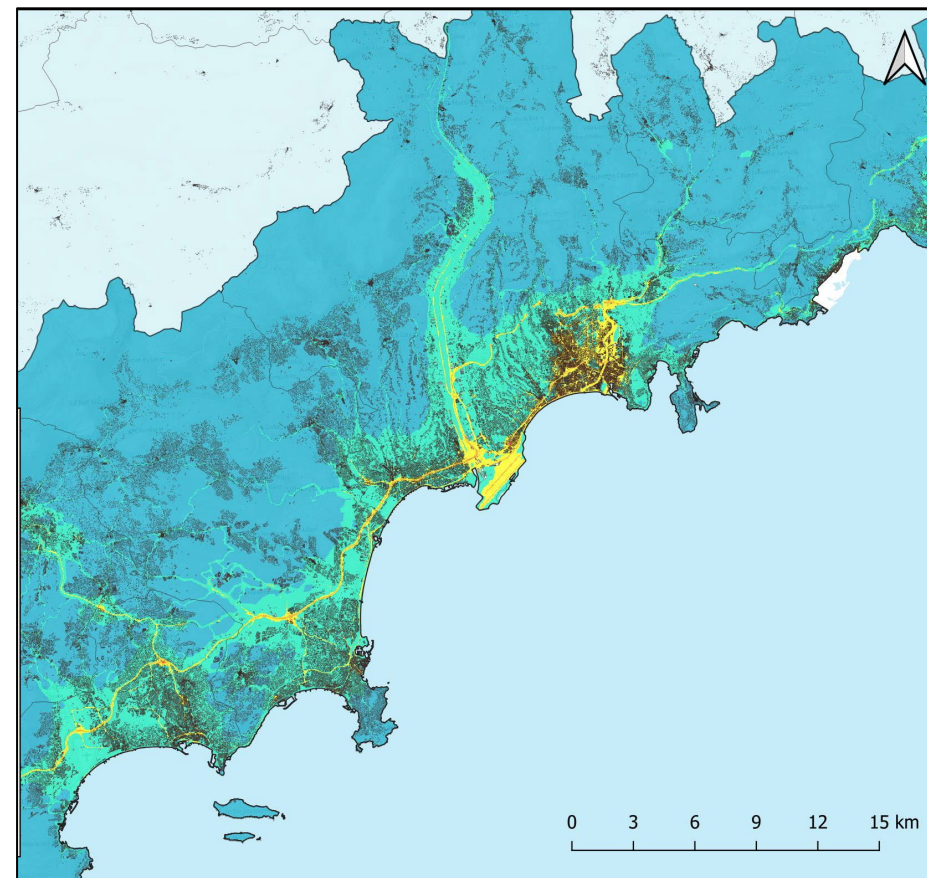
PPA 06 : 1 050 000 personnes en 2024

ENJEUX PERSISTANTS

Dioxydes d'azote (NO_2) : transports

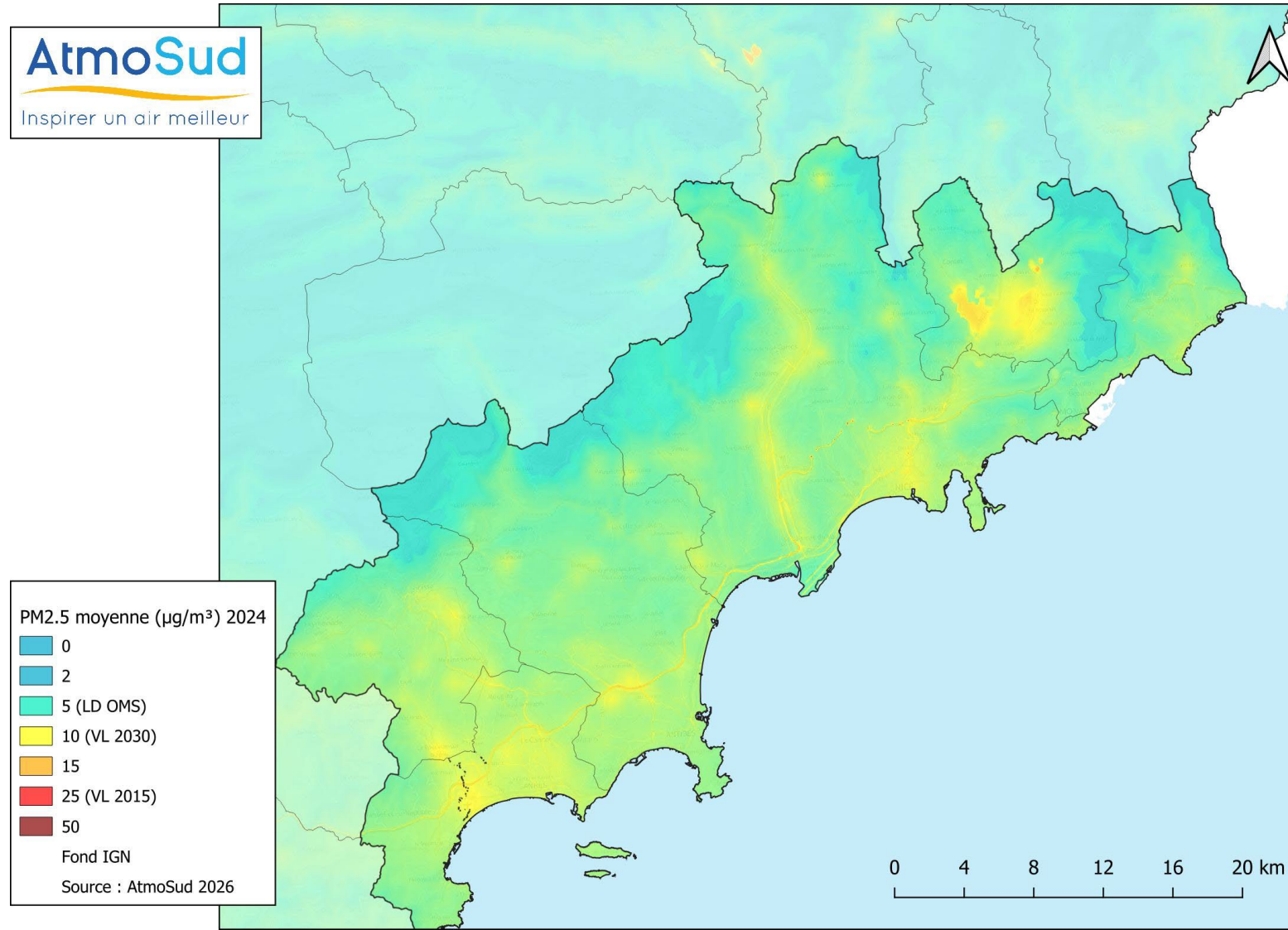


Localisation des populations résidentes



ENJEUX PERSISTANTS

Particules fines : Résidentiel



TENDANCES ET VIGILANCES CONCENTRATIONS ET EXPOSITION

Tendances à la baisse conformes à l'évaluation initiale

Points de vigilance

Les références sanitaires et réglementaires ont fortement évolué au cours du PPA et ont été abaissées → enjeux sanitaires et réglementaires persistants

- Nouvelles valeurs limites réglementaires à respecter à l'horizon 2030 (abaissement des seuils)
- Abaissement des lignes directrices de l'OMS depuis 2021

EVOLUTION DES ÉMISSIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Evolution des émissions par secteurs entre 2017 et 2023 par rapport aux prévisions (Prévi) 2025 avec actions PPA 06

Secteurs	NOx	PM2.5	COVnm	Tendances
	En 2023 : 6 017t	En 2023 : 1 335t	En 2023 : 7 046t	En 2023
Transport Routier	-39% (-2 408 t) Prévi PPA: -49% Routier 3766t 63% des émissions	-29% (-87 t) Prévi PPA: -46% Routier 216t 16% des émissions	-51% (-565 t) Prévi PPA: -46% Routier 539t 8% des émissions	Baisse
Transport Maritime	-6% (-8 t) Prévi PPA: -73% Maritime 114t 2% des émissions	(-0.1 t) Prévi PPA: -73% Maritime 4t 0,3% des émissions	(-0.3 t) Prévi PPA: -72% Maritime 6t 0% des émissions	Baisse
Résidentiel/tertiaire	-28% (-202 t) Prévi PPA: -17% Rés./Ter 532t 9% des émissions	-11% (-123 t) Prévi PPA: +1% Rés./Ter 1011t 76% des émissions	-5% (-175 t) Prévi PPA: -4% Rés./Ter 3206t 46% des émissions	Baisse
Industrie	-23% (-286 t) Prévi PPA: -1% Industrie 967t 16% des émissions	-40% (-56 t) Prévi PPA: -11% Industrie 83t 6% des émissions	+1% (+29 t) Prévi PPA: -17% Industrie 3212t 46% des émissions	Baisse
Aérien	+10% (+50 t) Prévi PPA: +2% Aérien 582t 10% des émissions	(+0.1 t) Prévi PPA: +1% Aérien 12t 1% des émissions	-17% (-13 t) Prévi PPA: +2% Aérien 66t 1% des émissions	Hausse

TENDANCES ET VIGILANCES ÉMISSIONS

Tendances à la baisse de la plupart des secteurs conformes à l'évaluation initiale sauf maritime (déploiement CENAQ progressif)

Points de vigilance :

Les premiers leviers de réduction (essentiellement renouvellement du parc automobile) arrivent à leurs limites

=> Nécessité de trouver d'autres leviers tout en poursuivant les dynamiques engagées

Les émissions du résidentiel demeurent un enjeu central

=> Rénovation et renouvellement des appareils de chauffage non performants restent des leviers prioritaires

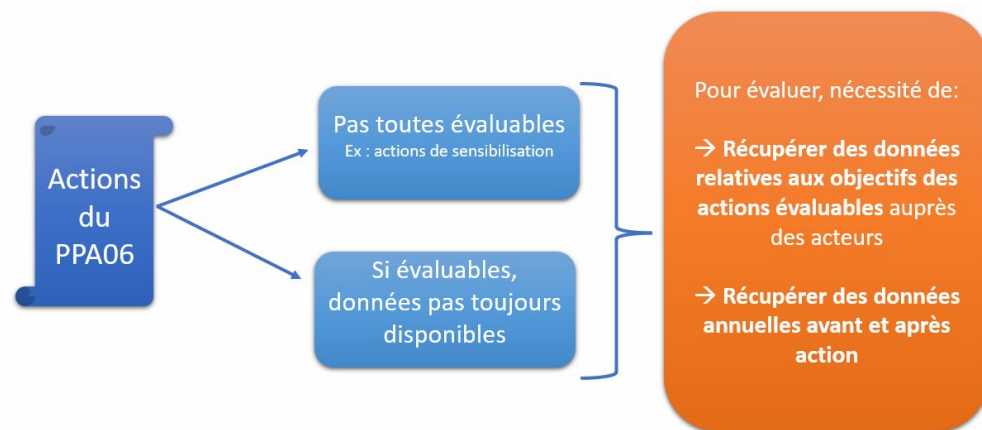
PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN PPA06

Poursuivre les actions sur les secteurs prioritaires :

- Les transports : routier, maritime et aérien
- Le résidentiel-tertiaire, notamment le chauffage

Mieux suivre les données des actions :

- S'assurer que les données sont disponibles
- Transmettre les données pour mieux évaluer les gains en émission
- Evaluer l'engagement des actions non évaluables



Exemple de type de données à récupérer

- Nombre de km parcourus par an évités par type de véhicule, par norme euro/motorisation/taille avant/après action
- Détails des limites de vitesse sur un réseau précis
- Données précises du parc de véhicules
- Parc existant des appareils de chauffage (nombre, combustibles, normes)
- Tonnages de déchets verts brûlés
- Obtenir des données d'émission récentes et au fil de l'eau (industrie: actuellement n-2)
- Nombre et durée d'escales par type de navires



Partie 3 : Bilan des actions du PPA06


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

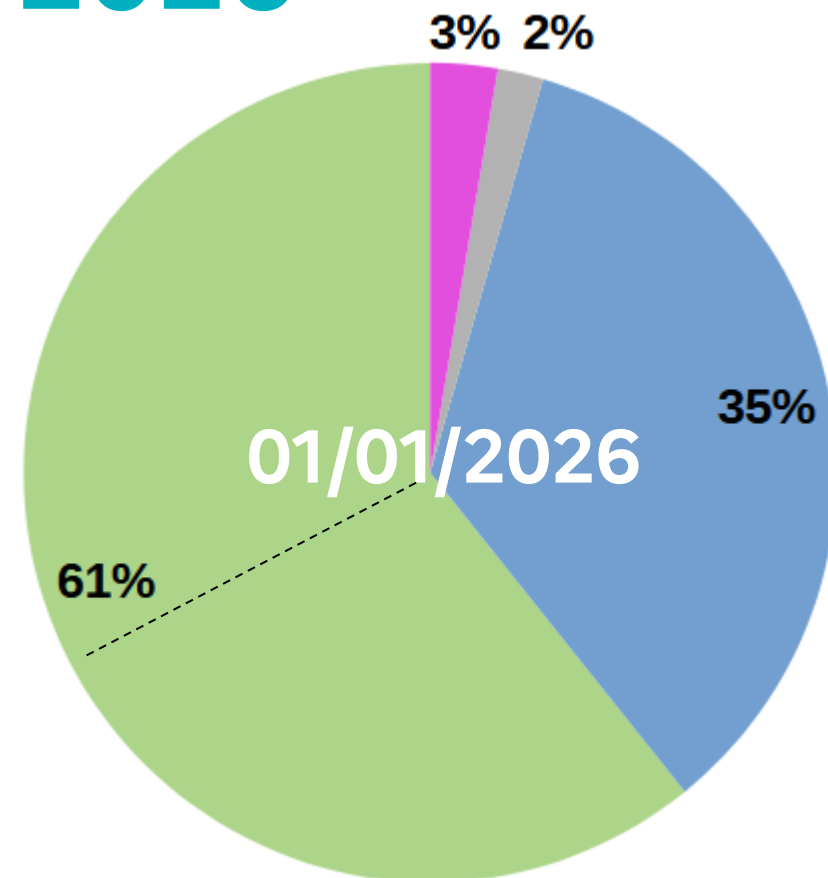
06

PPA
Plan de
Protection de
l'Atmosphère

Suivi global au 01/01/2026

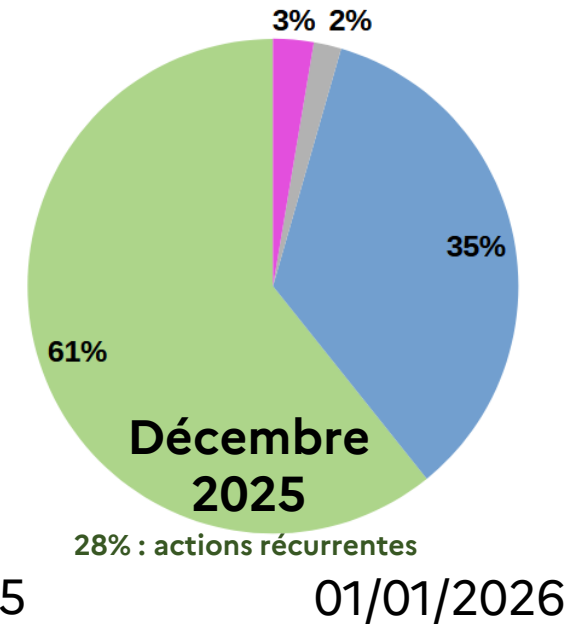
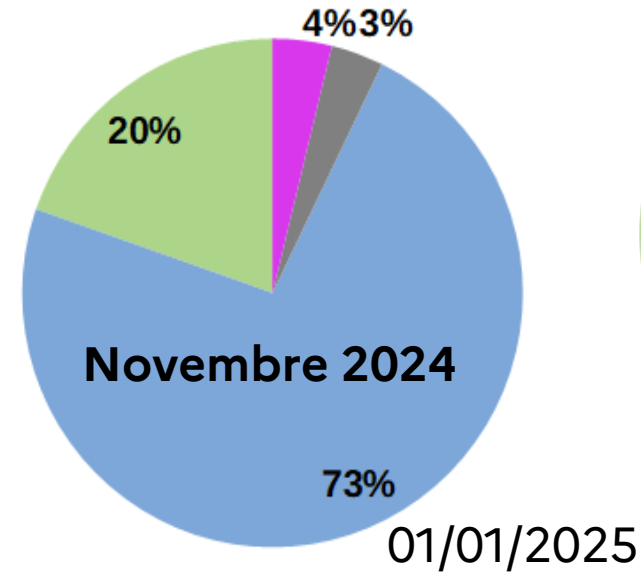
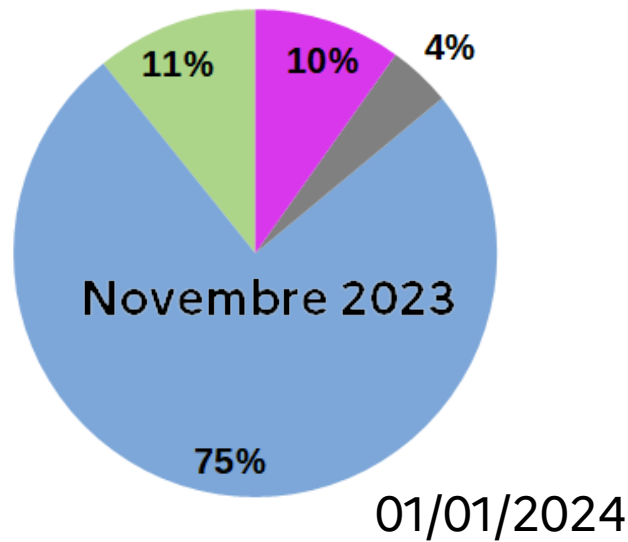
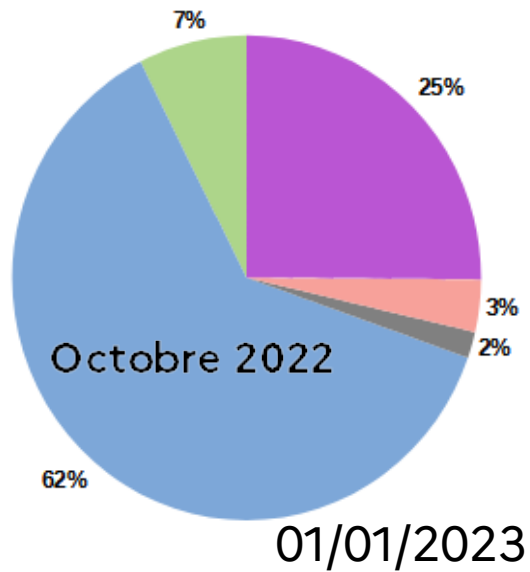
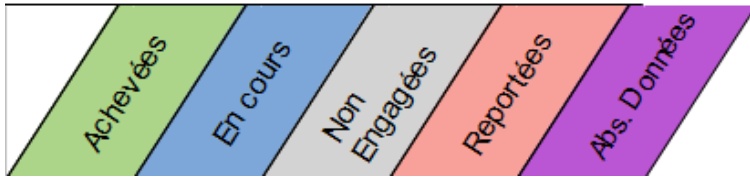


Nombre de Fiches-Actions	Achevées	En cours	Non Engagées	Reportées	Abs. Données
5	60%	40%	0%	0%	0%
6	100%	0%	0%	0%	0%
20	46%	52%	0%	0%	2%
3	67%	33%	0%	0%	0%
7	29%	62%	0%	0%	10%
7	50%	31%	13%	0%	7%
10	90%	0%	0%	0%	10%



28% : actions récurrentes réalisées tout au long du PPA donc achevées à la fin du PPA06

Évolution du suivi global du PPA06



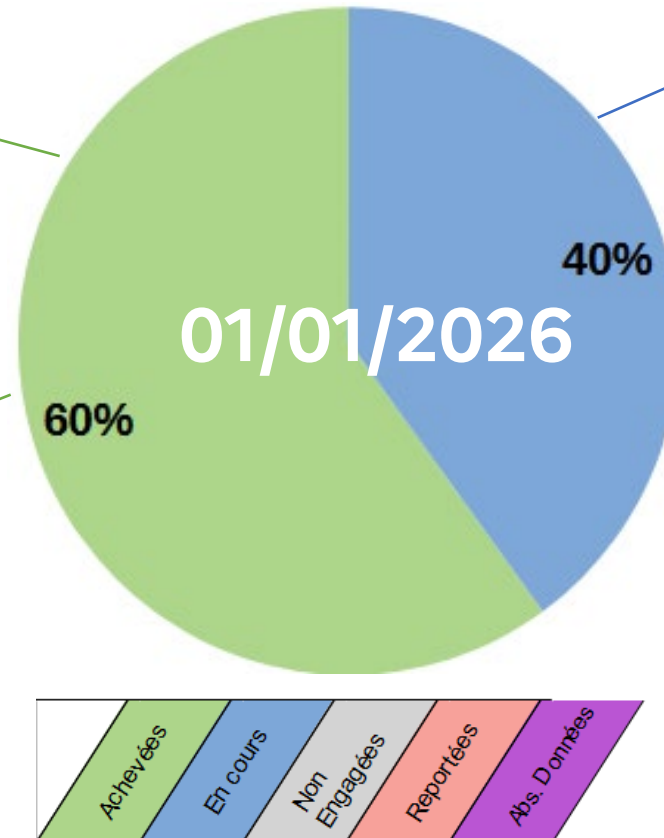
Thématique Maritime

5 fiches actions

FA n°3 : utiliser du carburant à 0,1% de teneur en soufre toute l'année pour les navires à passagers – MNCA/Cannes/CR

- ✓ Nice : convention signée entre MNCA/CCI/Corsica
- ✓ Cannes : charte croisière durable
- ✓ Depuis 01/01/2025 zone SECA

FA n°5 : renforcer le ciblage des contrôles des navires sur l'utilisation de carburant peu soufré – DIRM



FA n°1 : étudier et déployer des moyens d'alimentation énergétique plus propres à quai (CENAQ) – MNCA

- ✓ Étude réalisée
- ✓ Lancement marché
- × Travaux (2028-2029)





Thématique Aérien

6 fiches actions

FA n°11 : Suivre et diffuser les mesures de la qualité de l'air aux abords des aéroports de Nice et Cannes – ACA/AtmoSud

- ✓ Analyseur PUF à Nice
- ✓ Campagnes de mesures à Cannes



FA n°10 : Poursuivre la mise en œuvre de l'Airport Carbon Accreditation à Nice et Cannes – ACA

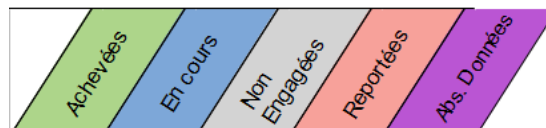
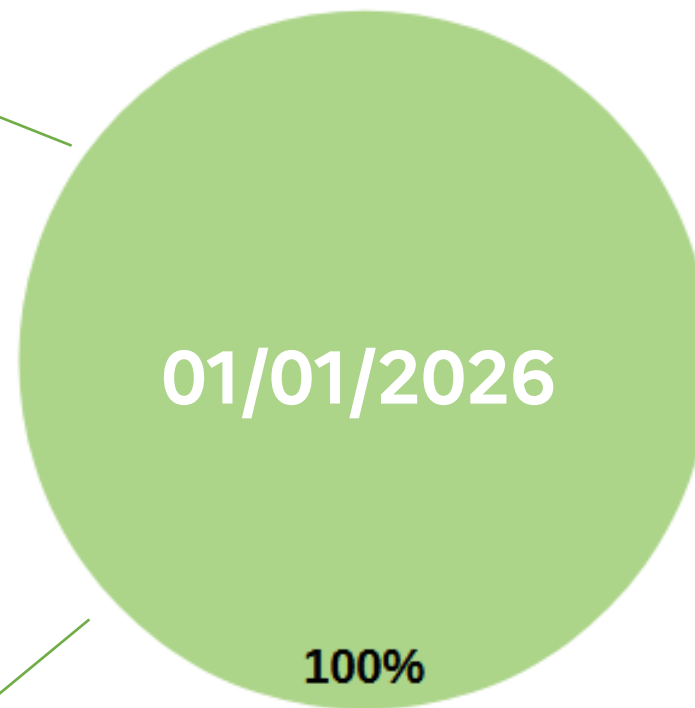
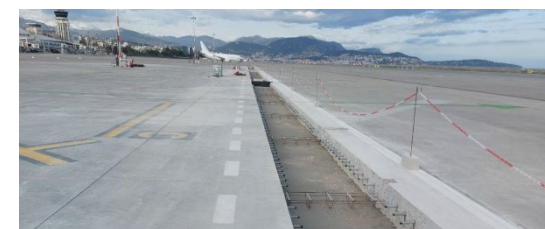
- ✓ Certification 4+ « transition » et 5

FA n°7 : Mieux gérer les départs des avions (outils automatisés à Nice) – ACA/DSAC

- ✓ Mise en place du Collaborative Decision Making (CDM)

FA n°6 : électrification des passerelles pour une utilisation limitée des APU à Nice – ACA

- ✓ 100% passerelles électrifiées





Thématique Transports terrestres

20 fiches actions

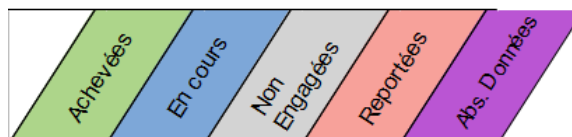
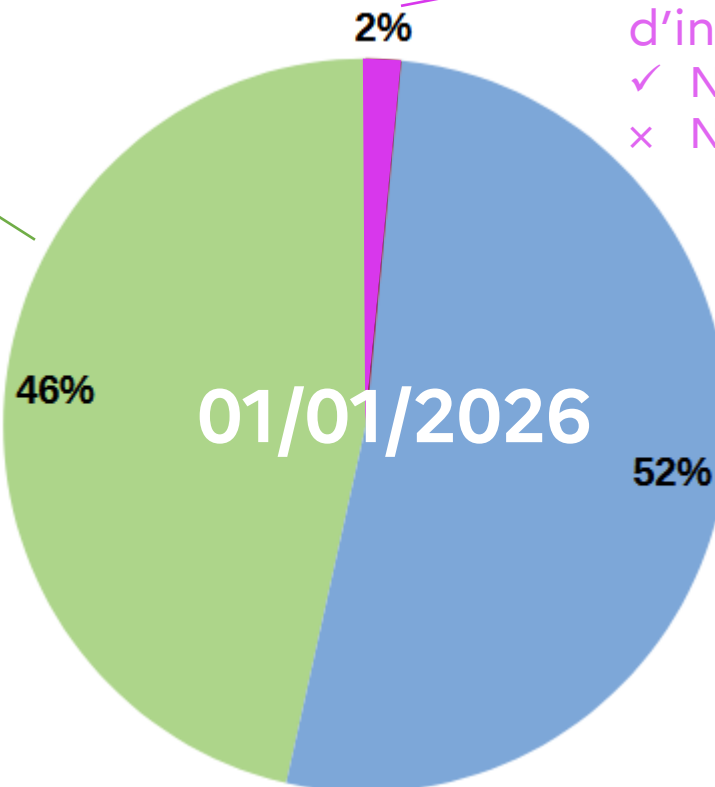
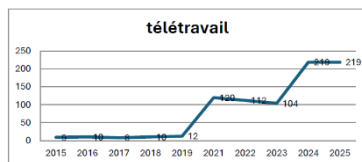
FA n°21 : développer l'autopartage pour véhicules électriques – MNCA

- ✓ 38 stations sur 6 communes
- ✓ 100% électrique



FA n°29 : développer le travail à distance dont CCI/CARF/CD06

- ✓ CCI : observatoire du télétravail avec Sophia Club Entreprises (2021-2024)
- ✓ CARF : révision du protocole du temps de travail (octobre 2025)
- ✓ CD06 : depuis 2021, télétravail régulier



FA n°16.3 : développement d'un système d'information multimodale – CR

- ✓ Nombre de téléchargement de l'application
- × Nombre d'arrêts avec information dynamique

FA n°15.1 : développement du réseau Sillages sur le Pays de Grasse – CAPG

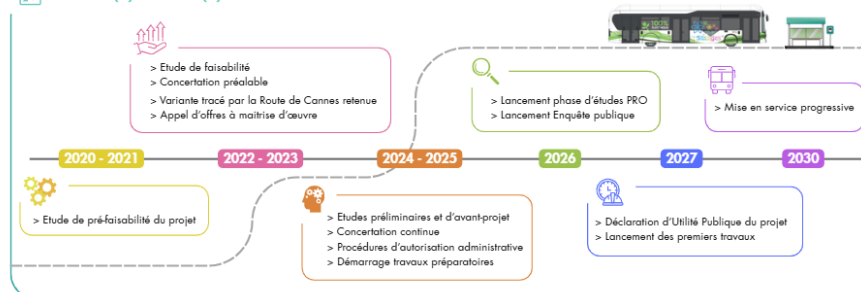
- ✓ Etude faisabilité
- ✓ Restructuration du réseau
- ✓ Etude MOE
- × Travaux (2027-2036)



ITEM 123 : CRÉER UNE LIAISON TC À HAUT NIVEAU DE SERVICE ENTRE MOUANS-SARTOUX ET GRASSE (2/2)



ACTION(S) RÉALISÉE(S)



Fiche action n°23 - Plan vélo 06

- Réseau cyclable départemental actuel = 308 km
dont 32 km pour l'Eurovélo 8 / 32 km pour la desserte de Sophia Antipolis
- 29 collèges avec équipements vélos / trottinettes
- Investissement = 3 M€ / an

	Objectifs initiaux	Valeur fin PPA (2025)
Nombre de mètres linéaires de pistes construites places de stationnements créés	+ 84 km aménagements cyclables (fin 2021)	Depuis plan vélo approuvé fin 2021 - 2022 : 25 km d'aménagements cyclables réalisés 780 arceaux vélos installés + 82 arceaux trottinettes 15 bornes de recharge pour VAE installées 118 stations de réparation et gonflage installées

Résultats : + 52 % d'usage du vélo dans le 06 depuis 2009

(selon la dernière enquête mobilité 06 - Est Var – Monaco de 2024)



Piste Eurovélo 8 à Antibes



Collège Jules Verne à Cagnes sur mer

Fiche action n°20 – Schéma de covoiturage 06

- 22 aires réalisées depuis 2016, soit plus de 900 places
- 10 aires en projet (+ 800 places) – investissement 2 M € /an
- Objectif 1500 places à horizon 2035

Résultats :

- 200 000 usagers inscrits sur la plateforme Blablacar Daily
- Taux d'occupation des aires en progression constante (+10 % en 4 ans)

Alpes-Maritimes du 01/01/2025 au 31/12/2025

Extraits bilan plateforme nationale du covoiturage



Aire de covoiturage à Mandelieu La Napoule

Projets en lien avec EPCI :

- aménagement de points d'arrêt de covoiturage
- mise en place de « lignes de covoiturage »
- conventionnement stationnement réservé au covoiturage sur domaine privé
- données et communication harmonisées

Fiche action n°27 – Plan de mobilité CADAM

Plan de Mobilité Inter-Administrations (PDMI) entre CD06 – préfecture / services de l'Etat – SMIAGE depuis 2020 :

Organisation de nombreuses campagnes et événements de sensibilisation chaque année :

Mai à vélo (200 agents), challenge mobilité (93 agents), remise de prix mai à vélo (3^e de la PACA / 20,000km), semaine européenne de la mobilité, journée tous covoiturage, journée tous transports en commun, formations mécanique vélo et remise en selle



Résultats :

- Usage croissant du covoiturage et du vélo pour déplacements domicile-travail et professionnels (système interne de location vélos « Ezybike »)
- + 28 % des demandes pour le forfait mobilités durables depuis sa mise en œuvre en 2023

Fiche action n°29 – Télétravail

- Expérimentation du télétravail dès 2012
- Depuis 2021, mise en place d'un télétravail régulier et pérenne (2 jours max / semaine, demandes des agents et gestion des télétravailleurs par les services selon métiers et activités, fourniture d'un PC portable avec accès VPN, pas de participation financière)
- Limites :
 - Certaines activités ne sont pas télétravaillables (techniques, accueil du public...)
 - Cohésion d'équipe à maintenir
 - Risques psychosociaux (isolement), moins bonnes conditions de travail...

Résultats :

- 1651 agents en 2025 (*x 6 depuis 2021*) soit 47 000 jours télétravaillés
- Réduction des déplacements domicile-travail



Bilan du challenge air n°10 action n°26 - Favoriser l'usage des véhicules plus propres via la mise en place de maillages de stations d'alimentation (électriques, GNV)



11 stations en service

- 1 publique
- 10 privées

- **4 nouvelles stations** privées dans les Alpes-Maritimes
- **+ 164 %** de consommation de GNV/bioGNV entre 2021 et fin 2025
- **Entre -50 et -70 % de NOx** et entre **-92 et -95 % de particules fines** par rapport à un véhicule diesel
- **9 090 tonnes équivalents CO₂/an évitées** (véhicule diesel remplacé par un véhicule bioGNV).
- **77 % de bioGNV** en 2025 sur la totalité des consommations des Alpes Maritimes, le BioGNV est un gaz renouvelable, local et issu des déchets.
- **Un schéma directeur** élaboré par le conseil départemental avec des propositions de maillages de stations
- **Le BioGNV** est une solution **mature et économique** pour la mobilité lourde



Bilan du challenge air n°13 action n°31

Réduire les émissions des incinérateurs et des parfumeries

- ✓ **2 études** pilotées par un consortium PRODAROM, SEM Energy 06, CCI NCA et GRDF.
A venir : des études complémentaires avec des tests d'échantillons via un site opérationnel de gazéification hydrothermale.
- ✓ **Depuis 2021**, la méthanisation de la STEP Aéris à Cagnes / Mer permet de réduire de 30% les déchets sortants (boues) évacués par la route et d'éviter d'incinérer environ **1350 tonnes/an** de boue avec une production de **7GWh/an de gaz vert**.
- ✓ **D'autres unités** de méthanisations sont à venir aux STEP : **Haliotis 2** à Nice et **Aquaviva** à Mandelieu.
- ✓ **Un gisement de biodéchets** important avec plus de **260 000 tonnes** principalement incinérées dans les UVE, une valorisation par méthanisation (et/ou) compostage permettrait de limiter son brulage dans les incinérateurs.

Station d'épuration Aéris à Cagnes
sur Mer

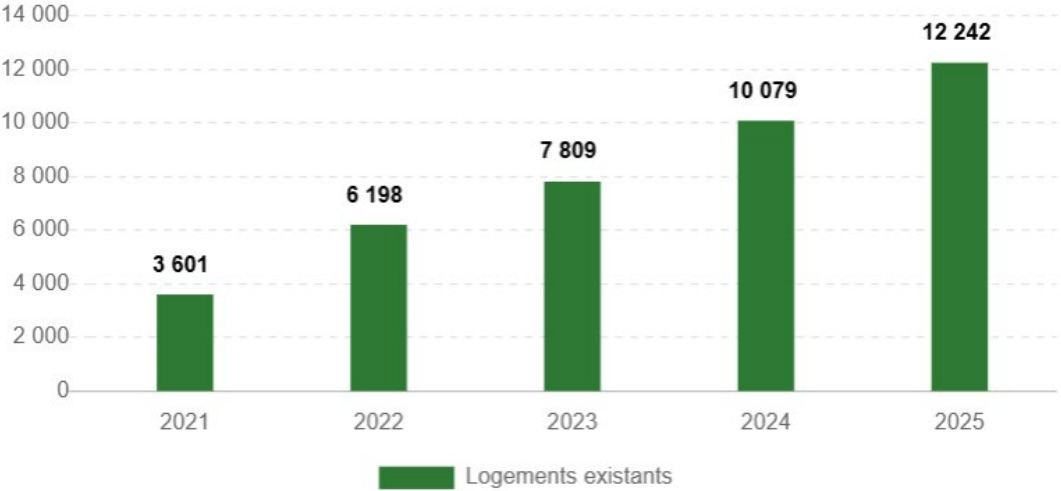


Station d'épuration Haliotis 2 à Nice



Bilan du challenge air n°18 Réduire l'impact du chauffage

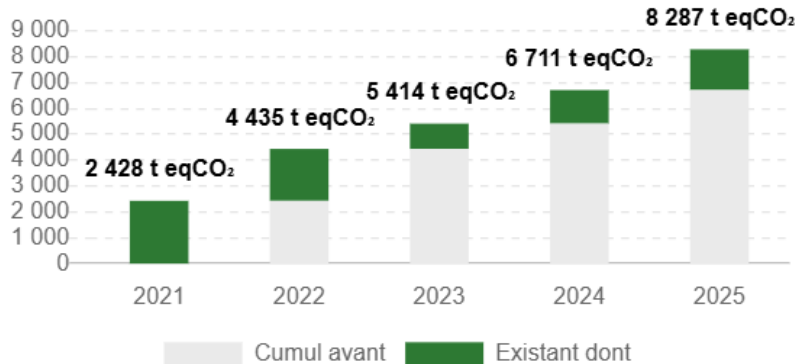
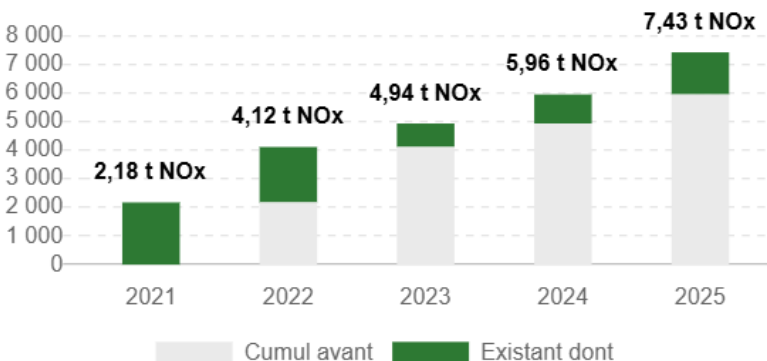
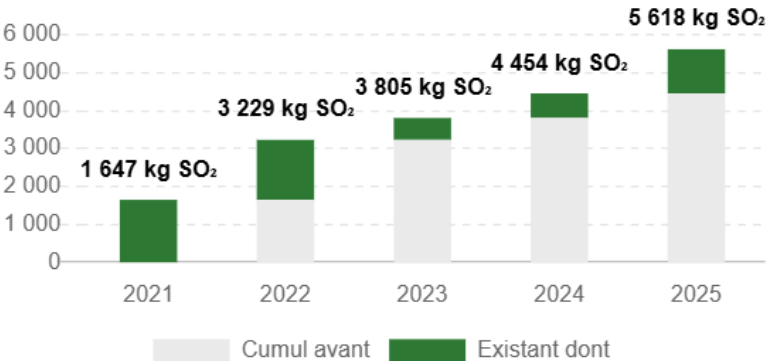
Installation de nouvelles chaudières : du fioul vers le gaz ou en renouvellement gaz



- 84 % de particules fines
- 30% d'économie d'énergie
- 90% de CO2 avec du gaz vert
- Moins de camions sur la route

Reste environ 30 000 logements chauffés au fioul dans les Alpes Maritimes

Réduction des polluants locaux



Thématique Industrie

3 fiches actions

FA n°33 : Maîtriser les émissions de poussières des carrières – DREAL

- ✓ 9 arrêtés préfectoraux complémentaires signés
- ✓ Visites régulières

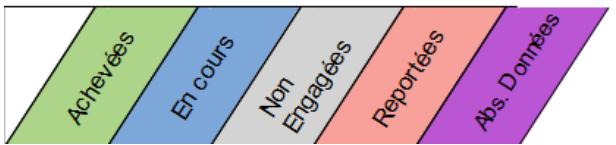
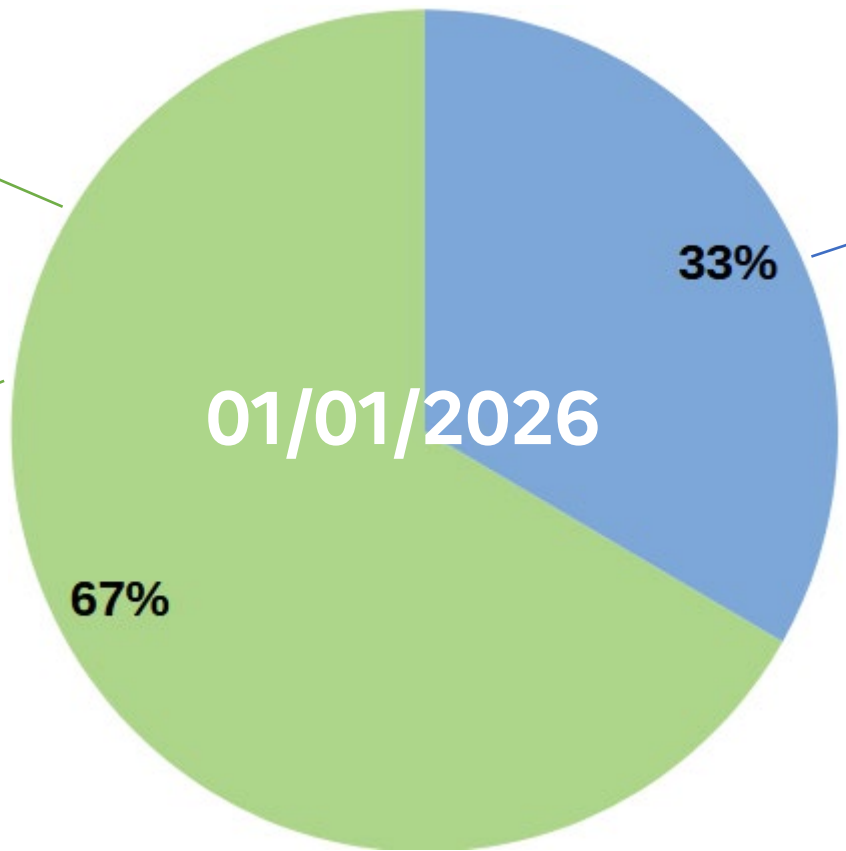
FA n°32 : Contrôler les émissions de PM10 et NOx des cimenteries – DREAL

- ✓ Outil traitement des NOx (SNCR) + filtres poussières
- ✓ Arrêté complémentaire en 2025

FA n°31 : réduire les émissions des incinérations et des parfumeries

Dont DREAL

- ✓ 52 visites d'inspections depuis 2023 sur « émissions atmosphériques » des ICPE 06
- × Mise en conformité avec BREF WGC sur les émissions diffuses de COV



	Objectifs initiaux	Valeur fin PPA (2025)
Nombre de contrôles et résultats	1/ an	4
Mise en place des équipements prévus par les exploitants	1	1
Réduction des émissions industrielles		- 33 % pour les Nox -74 % pour les PM10 entre 2022 et 2025

	Objectifs initiaux	Valeur fin PPA (2025)
Nombre de sites industriels ayant transmis un dossier de réexamen	14	14
Nombre d'arrêtés préfectoraux complémentaires pour demander la réalisation d'une étude technico-économique sur les émissions de COV	9	9
Nombre d'arrêtés préfectoraux complémentaires pris suite aux dossiers de réexamen	11	3



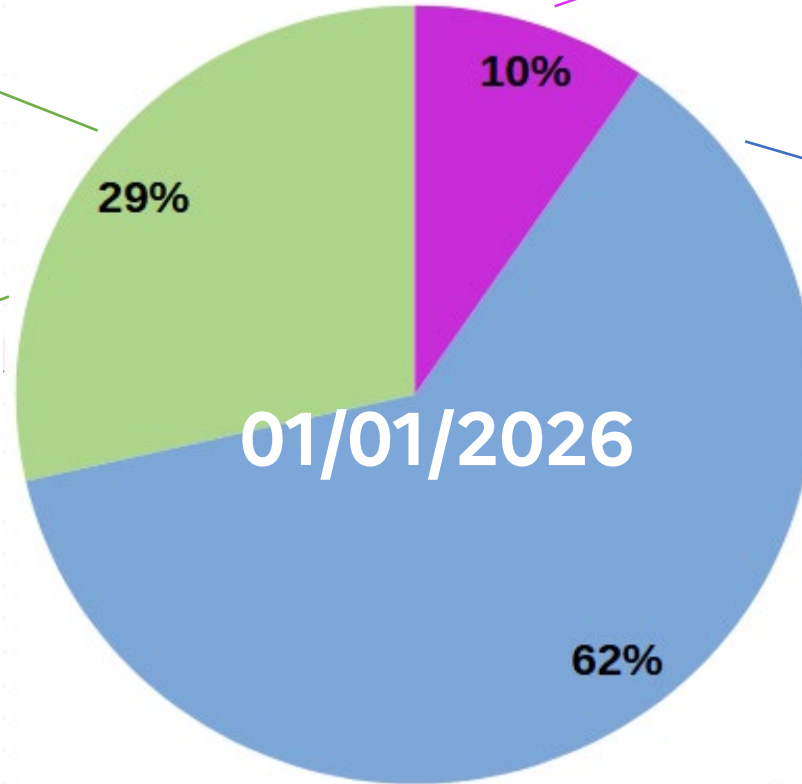
Thématique Biomasse

7 fiches actions

FA n°40 : révision l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu dans le département – DDTM

FA n°34 : Sensibiliser les particuliers sur le bon choix des végétaux en fonction des usages attendus – CASA

- ✓ Réalisation et diffusion du guide « Palettes végétales - Végétaux adaptés au territoire de la CASA pour aménagements et jardins »
- ✓ Flyer, colloques, formations grand public



FA n°38 : Favoriser les pratiques de compostage sur place des biodéchets verts des professionnels du paysage – Chambre d'agriculture

FA n°36 : Valoriser la biomasse générée par les particuliers, par le broyage et le compostage dont MNCA, CCPP:

✓ MNCA :

	Objectifs initiaux	Valeur fin PPA (2025)
Nombre de composteurs distribués	300	388
Nombre de broyeurs financés ou cofinancés	100	125
Nombre de formations individuelles et collectives dispensées	50	68

✓ CCPP :

	Valeur début PPA (2022)	Valeur fin PPA (2025)
Nombre de composteurs distribués	3105	4524
Nombre de formations individuelles et collectives dispensées	Donnée non comptabilisée	98 en 2024 et 2025
Evolution des tonnages d'ordures ménagères	7893,47 T	7 866,78 T



Brûlage de végétaux à l'air libre : principales évolutions réglementaires depuis 2014

- **Loi 2020-105 du 10 février 2020** : interdiction du brûlage à l'air libre des biodéchets (issus des parcs et jardins)
- **Plan de protection de l'atmosphère Alpes-Maritimes du 5 avril 2022**

Action 40. Réviser l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu dans le département

Objectifs, résultats attendus

- Réviser l'arrêté relatif à l'emploi du feu afin de réduire les brûlages à l'air libre des biodéchets verts générateurs de particules fines ;
- Communiquer sur la réglementation afin de poursuivre la sensibilisation des citoyens à l'interdiction de brûlage des biodéchets verts ;
- Organiser des formations pour les personnels des communes chargées des contrôles.

Description détaillée de l'action

- La DDTM 06 animera en 2021 un groupe de travail avec les collectivités et les représentants de la profession agricole et forestière, en vue de déterminer de nouveaux mécanismes d'évacuation, de traitement et de valorisation des déchets verts issus des jardins et de rechercher des solutions innovantes à destination des professionnels et des particuliers faisant face à des situations de volume de végétaux pour lesquelles l'alternative au brûlage est encore à inventer ou à faciliter ;
- Champs que le groupe de travail pourrait explorer :
 - possibilité de valorisation des biodéchets verts / résidus de l'activité agricole et forestière ;
 - limitation et encadrement des dérogations, notamment pour les OLD et la taille des fruitiers et oliviers ;
 - procédure de déclaration préalable obligatoire des brûlages de végétaux, secs et ligneux ;

- **Loi n°2023-580 du 10 juillet 2023**  : renforcement de la prévention et de la lutte contre le risque d'incendie

Présentation de l'arrêté préfectoral n°2025-101 dans le cadre du PPA

Brûlage de végétaux à l'air libre : principales évolutions réglementaires depuis 2014

Consultations réalisées pour l'arrêté n°2025-001 du 17/01/2025

- Comité technique de DFCI (FORCE 06 – SDIS 06 – ONF, sous coordination DDTM)
- Association des maires et présidents d'intercommunalité
- Consultation publique (PPVE)
- Consultation de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt
- Consultation du CODERST

Abrogé et remplacé par l'arrêté n°2025-101
du 13/05/2025

Brûlage des végétaux à l'air libre

Arrêté de 2014

Brûlages interdits, sauf dans le cadre des travaux forestiers / agricoles / OLD

(Autorisé pour végétaux infestés)

Arrêté de 2025

Brûlages interdits, sauf dans le cadre des travaux forestiers / agricoles / OLD mais conditionnés au **respect de conditions cumulatives strictes** :

- Origine des végétaux : travaux forestiers / agricoles / OLD, hors biodéchets
- Absence d'alternative : pas de lieu de traitement à moins de 15 km, ou bien si le terrain est inaccessible pour des véhicules carrossés à roues permettant l'évacuation des rémanents
- Condition géographique : hors zone « U » des communes PPA (sauf si absence d'alternative telle que définie ci-dessus)
- Conditions temporelles : hors épisode de pollution et période de vigilance renforcée*
- Application stricte des mesures de sécurité

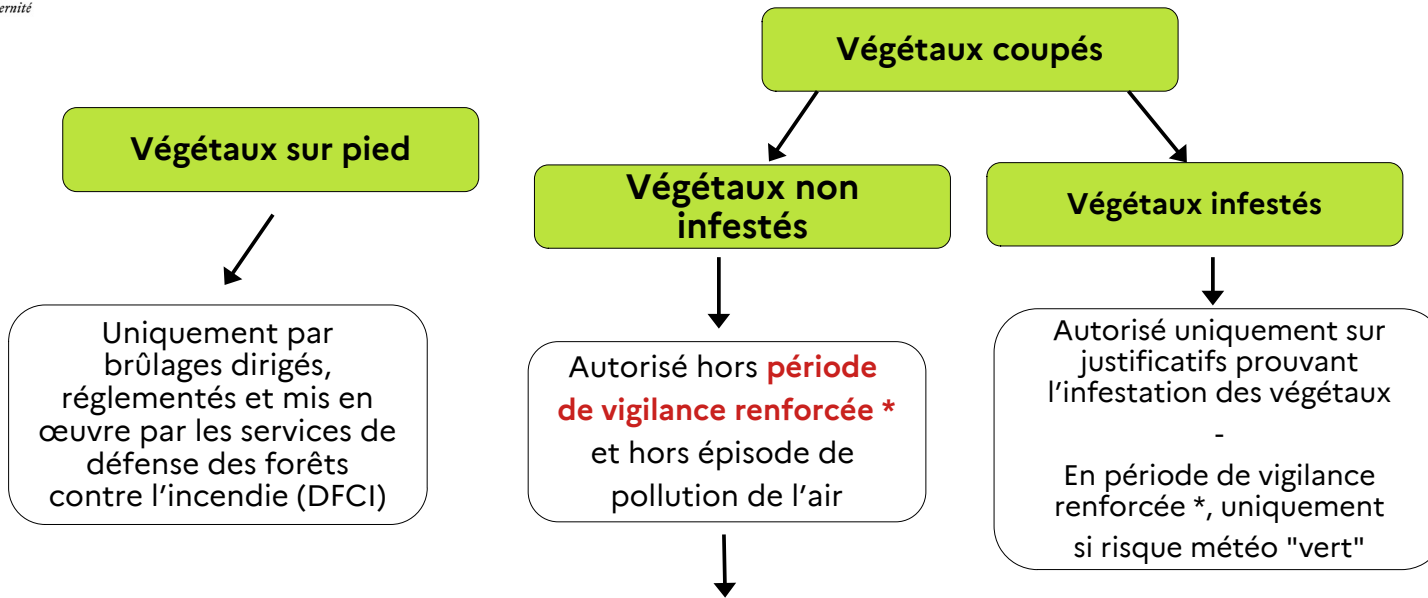
(Autorisé pour végétaux infestés **sur preuve ou attestation**)

Période d'interdiction de tout brûlage :

Du 1er juillet au 30 septembre

Avancée au 1er juin, jusqu'au 30 septembre
(*période de vigilance renforcée)

Fiche de synthèse : brûlage à l'air libre des végétaux



Conditions d'autorisation cumulatives :

- **biodéchets **** interdits
- végétaux secs issus des obligations légales de débroussaillage
 - ou végétaux secs issus des exploitations forestières
 - ou végétaux secs et ligneux d'origine agricole
- inaccessibilité du terrain ou bien lieu de traitement à plus de 15km par la route
 - pour les communes dans le périmètre du plan de protection de l'atmosphère : interdit en zones U et RNU (sauf si inaccessibilité du terrain ou bien lieu de traitement à plus de 15 km)
 - horaires autorisés : de 10h00 à 15h30
 - respect strict des conditions techniques de sécurité

*** : Période de vigilance renforcée : du 1^{er} juin au 30 septembre**

**** : Biodéchets végétaux** : déchets végétaux issus des parcs et jardins, notamment les résidus de tonte ou d'entretien de jardin, et les déchets alimentaires végétaux

Parcs et jardins : espaces végétalisés et complantés, clos ou pas, d'une superficie inférieure à 0,5 hectares et situés à plus de 200 m d'une zone à risque élevé d'incendie de forêt

Thématique Bâtiment

FA n°41 : Renforcer la prise en compte de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme et les projets limitant l'exposition des populations dans les zones les plus exposées – ARS/Etat

- ✓ Prise en compte de la qualité de l'air dans les avis (ARS,AE)
- ✓ Déploiement d'outils (Heat, EQIS, EIS)

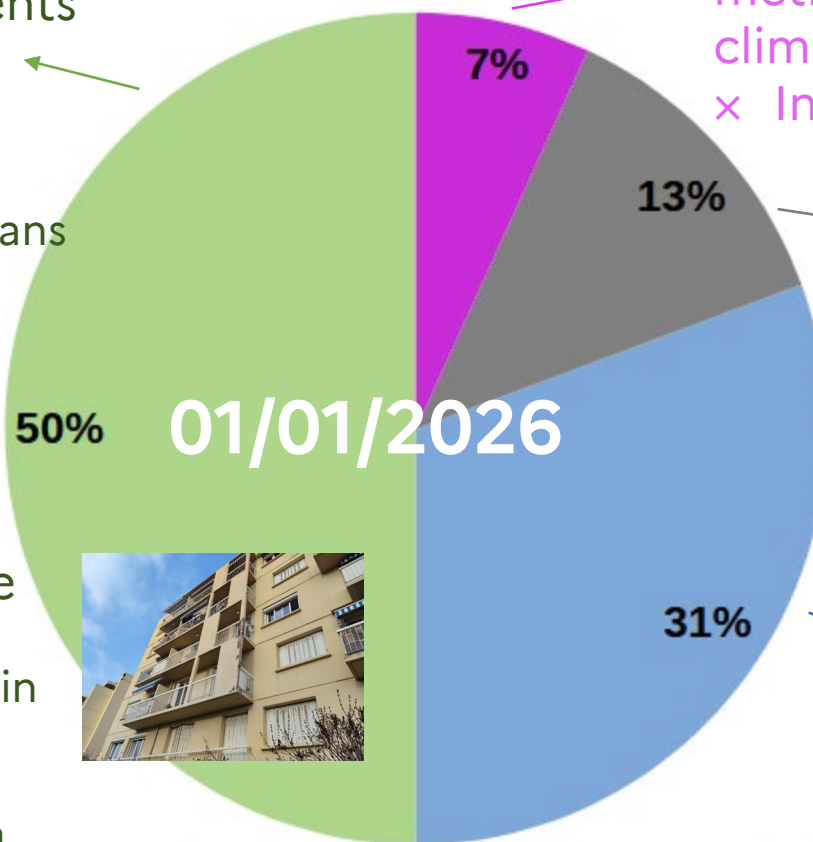
FA n°43 : Créer une plateforme territoriale de rénovation énergétique

- ✓ MNCA :
- En 2021 - Création du guichet métropolitain
- En 2025 - pacte territorial avec l'ANAH

✓ CAPG : Création du service public de la rénovation de l'Habitat du Pays de Grasse

	Valeur fin PPA : En 2025
Projets de rénovation subventionnés	131
Montant des travaux investi dans les projets de rénovation subventionnés	Montant total des travaux TTC : 4 385 510,53 € (+ 16 166 020,00 € de MPR Copro)
Montant des subventions pour les projets de rénovation	Total subventions ANAH : 3 241 145,06 € (+ 6 040 535,00 € de MPR Copro) Total subventions CAPG : 282 435,00 € Total subventions Région : 114 928,00 €
Nombre de prises de contact effectuées	~260 entre 04/2025 et 05/2026

7 fiches actions

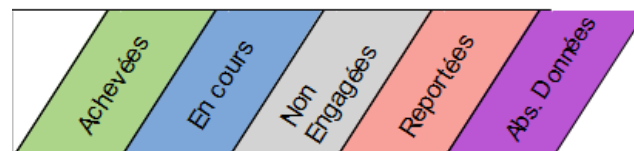


FA n°42 : Adapter Nice et sa métropole au changement climatique – MNCA/Nice
x Indicateurs non disponibles

FA n°47 : Elaborer et mettre en œuvre un Plan Chauffage au bois – Etat

- ✓ Etude CERC chauffage au bois
- ✓ Sensibilisation aux enjeux
- ✓ Présentations FAB en COPI
- x Pas de plan

FA n°45 : Participer au plan de rénovation énergétique – CD06/EPCI
Pas de données globales pour 2025





Thématique Mobilisation

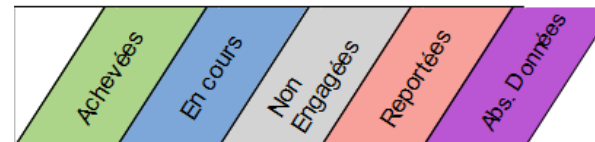
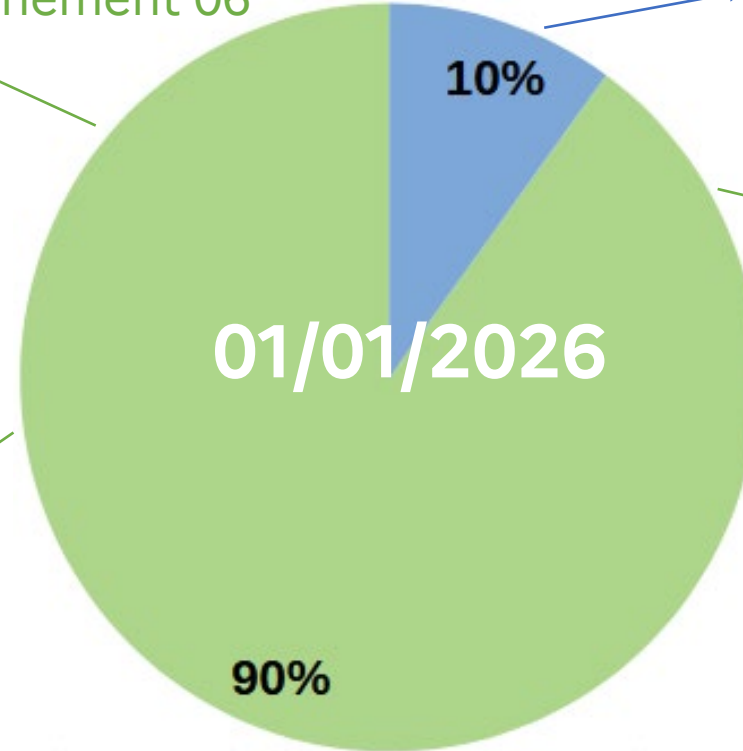
10 fiches actions

FA n°56 : EDUQAIR – Santé Environnement 06

	Objectifs initiaux	Valeur fin PPA (2025)
Nombre d'établissements scolaires	4	4
Nombre de conférences de restitution	4	4
Résultats de l'enquête de satisfaction	4	4 (annexes)
Autres indicateurs : satisfaction des élèves		72%



FA n°52 : Diffuser la connaissance et sensibiliser le public à la qualité de l'air – ADEV/AtmoSud
✓ MIQASS



FA n°57 : L'écomobilité itinérante – La Locomotiv' Action 2025-2027

FA n°53 : Sensibiliser le public à la qualité de l'air
✓ CAPG : jeunes sentinelles de l'air (5 classes de CM1-CM2)



- ✓ CARF : feuille de route avec AtmoSud, sensibilisation d'élèves
- ✓ CCPP : MIQASS 2.0, semaine du développement durable, feuille de route avec AtmoSud



AtmoSud

Inspirer un air meilleur



ADEV



COMMUNE DE
VilleneuveLoubet

Le projet MIQASS

Mesures Indicatives de la Qualité de l'Air pour
la Sensibilisation et la Santé



MIQASS est un **panneau d'affichage dynamique sur la qualité de l'air.**

Objectif

Sensibiliser les usagers de la route à leur impact sur la qualité de l'air

Le dispositif permet:

- D'avoir une information qualité de l'air au niveau de la rue en temps quasi-réel par un indicateur calculé localement à partir des données issues d'un microcapteur.
- De transmettre l'information sur un panneau d'affichage, sur un site internet ou sur un smartphone.
- De communiquer grâce à un affichage facile à lire, type smiley, associé à des messages pédagogiques.

Bilan complet des actions du PPA06



Formulaire bilan action PPA

N° fiche action
Titre fiche action
Porteur(s)

Avancement :

☐ Achevée	☐ En cours	☐ Non engagée	☐ Reportée	☐ Abs donnée
% d'avancement	% d'avancement	Raisons	Raisons	Difficultés

Calendrier de l'action (démarrage - fin)

Détails de l'action réalisée :

2-3 chiffres qui résument l'action (chiffres clés, budget alloué...) :

Bilan de l'action (réalisations/ajustements) :

Difficultés rencontrées lors de la mise en place de l'action :

Perspectives (suites envisagées, actions pour les prochains PPA) :

Indicateurs :

	Objectifs initiaux	Valeur fin PPA (2025)
Autres indicateurs		
Autres indicateurs		

Photos/images/plans pour illustrer l'action :

- Mise en ligne des fiches sur le site de la DREAL
- Transmission des dernières fiches bilans dès que possible
17 porteurs ont déjà transmis leurs fiches ! / 30
- Note d'évaluation préliminaire du PPA06 réalisée par Atmosud sera mise en ligne sur le site de la DREAL
- Note finale prévue en 2027 car l'inventaire des émissions est à N-2





Nouveau PPA 06 et directive européenne

2026

Transposition de la directive européenne dans le droit français

2 ans

Dépassement des VL 2030 = 2ans pour élaborer un « plan préventif »

Dépassement +2ans

Approbation plan préventif



2030

Respect des nouvelles valeurs limites réglementaires



Automne :

Lancement de la révision du PPA

2027 – 2028 :

Elaboration du nouveau PPA

31/12/28

Approbation du nouveau PPA06

06

PPA

Plan de Protection de l'Atmosphère

- **GT nationaux :** DREAL, AASQA, CNA
- En cours d'arbitrage au niveau national

➤ WEBINAIRE EXPLICATIF DREAL

Suivi de la qualité de l'air et des actions



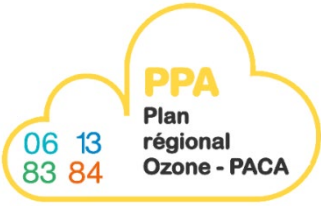
Nouveaux seuils qualité de l'air 2030

Polluant	Seuil réglementaire annuel actuel (µg/m³)	Seuil référence OMS 2021 = Seuil UE 2050 (µg/m³)	Seuil UE annuel 2030 (µg/m³)	Moyenne annuelle 2025 à Nice (valeur max)	Modélisations AtmoSud moyenne annuelle 2026
NO ₂	40	10	20	20,5 (Promenade)	24 (Arson)
					51* (Mathis)
PM10	40	15	20	23,5 (Promenade)	20 (Promenade)
					24* (Mathis)
PM 2,5	25	5	10	10 (Promenade)	11 (Peillon)
					11* (Mathis)



Nouveau PPA
= « Plan préventif »

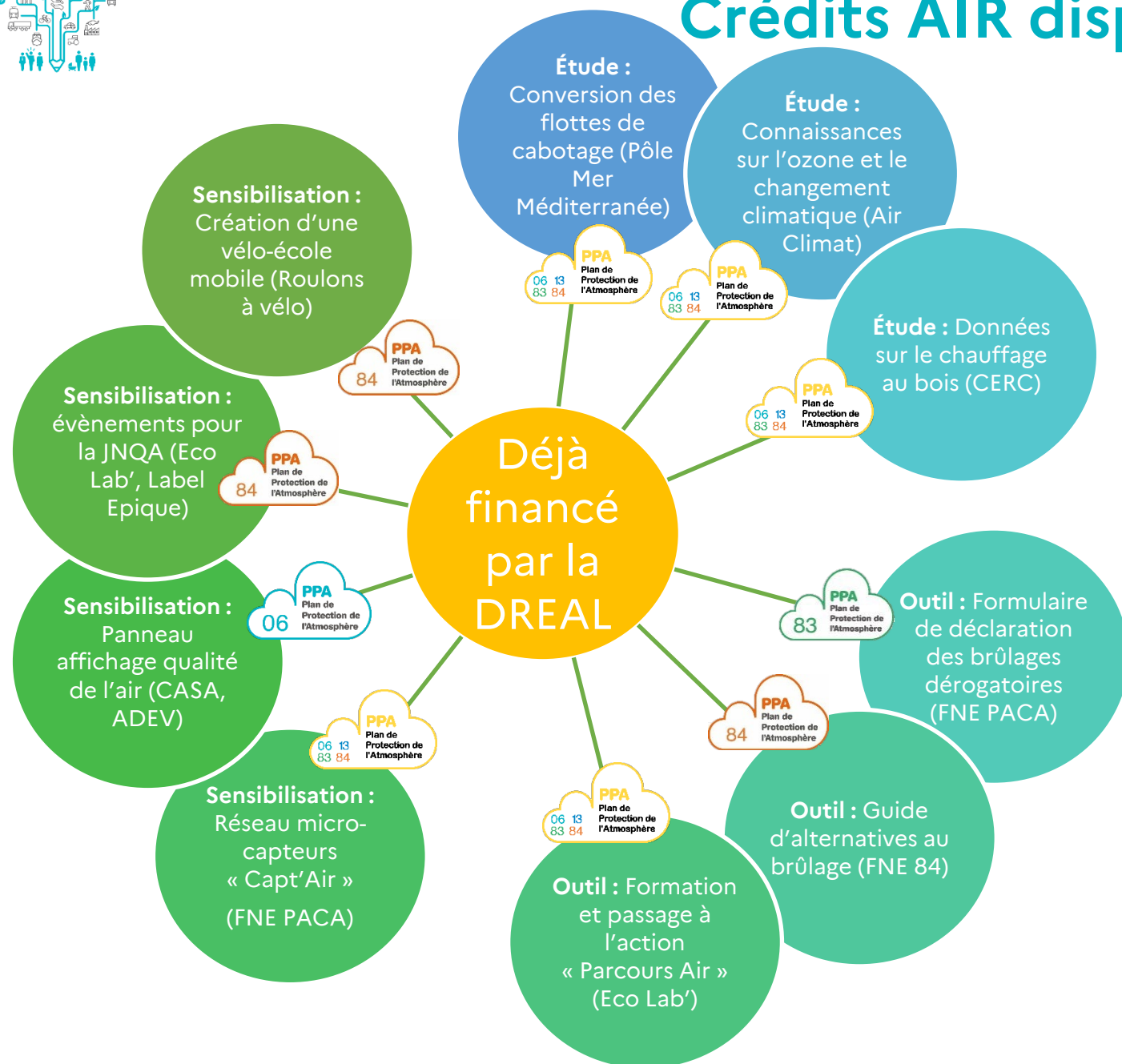
+ création d'un plan régional Ozone
Moyenne annuelle 2024 O3



*Station en cours de déplacement : promenade des anglais > voie Mathis



Crédits AIR disponibles



→ Quelques dizaines de milliers d'euros / région

→ Études ou actions pouvant générer une amélioration des connaissances, une amélioration de la qualité de l'air sur le territoire

Plan de Protection de l'Atmosphère

Votre contact pour le PPA 06 :
clemence.humez@developpement-durable.gouv.fr

